



Institut Libanais de Développement Économique & Social
Lebanese Institute for Economic & Social Development

Etude financée par l'Union Européenne
Study financed by the European Union

L'élevage des abeilles

Etude de faisabilité préparée par

Pour la partie économique: Jean Stéphane, agronome, supervisée par
Charles Abdallah, Ingénieur centralien.

Pour la partie agricole: Samir Médawar, Docteur en agronomie

Jun 2001- Jul el Dib - Liban

Table des matières

Sommaire	2
1- Description et intérêt du projet	3
1-1 Description du projet	
1-2 Intérêt du projet	
2- Analyse du marché	3
2-1 Description du marché	4
2-2 Tendances et opportunités	5
2-3 Les risques	
2-4 La concurrence	
2-5 Les marchés cibles	6
3- Les procédés de production	6
3-1 Les conditions de culture	
3-2 Les races d'abeilles	
3-3 Les procédés de production	
3-3-1 Installation du rucher	
3-3-2 Travaux annuels	7
3-4 Les emballages	8
3-5 Les équipements	
3-6 Main-d'œuvre et gestion horaire	9
3-7 Les possibilités de participation de membres de la famille	
3-8 Le lieu de l'implantation	
4- Techniques de vente et de marketing	9
4-1 Techniques de vente et de marketing	
4-2 Prix de vente	
5- Etude financière	10
5-1 Capitaux investis	
5-2 Comptes de résultats prévisionnels	11
5-2-1 Hypothèses	
5-2-2 Tableau financier	
5-2-3 Commentaire	12
5-2-4 Bilans et flux de trésorerie prévisionnels	
5-3 Analyse de sensibilité	13
5-3-1 Scénario 1	
6- Facteurs - clés de succès	13
7- Conclusion	14

Les points de vue exposés dans cette étude reflètent l'opinion de l'auteur.

Sommaire

Cette étude analyse les conditions de production de miel au Liban. Elle montre que l'apiculteur amateur peut s'assurer un petit revenu d'appoint rien qu'en possédant un rucher modeste de 30 colonies.

Elle montre aussi que l'activité apicole ne demande pas beaucoup de temps ni beaucoup de frais annuels.

Le matériel d'extraction du miel ainsi que les ruches constituent l'essentiel des capitaux investis. On pourrait éventuellement réduire les coûts d'investissement relatifs au matériel d'extraction en réunissant plusieurs apiculteurs dans une même coopérative de production ou en empruntant ce matériel à des collègues apiculteurs.

Enfin l'étude montre qu'avec un investissement de l'ordre de 4 000 \$US, financé à hauteur de 2 000 \$US par emprunt, un rucher dont les colonies donnent en moyenne 8 kg de miel de manière constante et ce, dès la première année, génère un revenu annuel de l'ordre de 2 500 \$US, soit une moyenne de près de 200 \$US/mois.

En considérant qu'avec les années, l'apiculteur accumule expérience et savoir-faire, il pourra, en sélectionnant des reines productrices, diversifier sa production et produire du pollen, de la gelée royale et vendre des essaims.

Cependant, compte tenu de la difficulté de commercialisation du miel et des risques liés à la dépendance envers les conditions climatiques et envers la disponibilité de sources mellifères, il n'est pas recommandé à l'apiculteur amateur d'augmenter le nombre de colonies, d'autant que le temps de travail augmenterait lui aussi.

Si ces facteurs étaient maîtrisés, il resterait à l'apiculteur à atteindre le nombre 300 colonies au moins pour s'assurer un revenu qui lui permette de faire de cette activité sa source principale de revenu.

1- Description et intérêt du projet